

## CRIMINALITÉ

## «Liker, c'est déjà harceler»

Sextapes, harcèlement sur WhatsApp, racket au travers de jeux vidéos: durant tout le mois de mars, les 10e Harmos de La Chaux-de-Fonds sont sensibilisées à la cybercriminalité. Le policier Daniel Favre transmet son message de prévention sans sermonner. Entre rires, peurs et larmes, les élèves ressortent secoués.

«**J**e peux jouer au foot avec toi?» Daniel Favre vient de déclencher l'hilarité de la salle. Devant ce chef de la prévention de la criminalité pour la Police neuchâteloise, deux classes de 10e Harmos réunies au Collège de Bellevue, à La Chaux-de-Fonds. Ces adolescents de 14 ans sont venus assister à un cours sur les dangers liés à Internet. Un de leurs camarades est la malheureuse victime du sergent-major et doit se plier à un court jeu de rôle devant l'assemblée. «Allez, j'aimerais bien jouer au foot avec toi. Je peux?», insiste Daniel Favre. Un élève ose prendre la défense du copain désigné. «Mais M'sieur, vous êtes trop vieux, y a trop de différence d'âge!». Ça rigole de plus belle. «Et il ne vous connaît pas!», s'offusque une fille. Le chef de la prévention a obtenu les réponses qu'il attendait: si dans la vraie vie les jeunes n'acceptent pas de faire confiance à un inconnu, pourquoi sont-ils tentés de le faire sur la Toile? «Vous pensez à tort qu'il y a davantage de danger dehors que sur Internet. C'est faux!», résume le policier. Il nomme des réseaux sociaux comme WhatsApp ou Facebook dont raffolent les jeunes, cite en exemple des contenus confidentiels qui finissent par circuler amplement sur ces applications. «Vous ne choisissez jamais réellement à qui vous

transmettez une image ou une vidéo intime. Lorsque vous faites un envoi, demandez-vous si vous acceptez que le monde entier y ait accès. Car il n'y a pas de limites». Le ton ne se veut pas alarmiste mais concernant.

**Sexting entre friends**

Pour confronter son auditoire à la réalité, le chargé de prévention raconte des faits qui se sont tous déroulés dans la région et dont l'issue a été lourde de conséquences, parfois après l'intervention de la justice. Diffusion de fausses rumeurs ou de photos gênantes, harcèlement de camarades par message ou tchat, menaces, chantage. «Toutes ces méthodes n'ont qu'un but: vous détruire. N'oubliez pas que ces procédés sont la force des faibles». Certains élèves ont baissé la tête. Le sergent-major enchaîne alors sur le sexting, contraction de sexe et texto, fléau dont les jeunes d'ici ne sont pas épargnés. Il questionne: que se passe-t-il s'il envoie «une vidéo de mon corps d'Apollon à une fille»? Un jeune malin tente de remettre le policier sur le droit chemin: «Vous pouvez pas, vous êtes marié!». Daniel Favre rit volontiers avec les adolescents, mais recadre très vite: lui, fait allusion à l'histoire de ces mineurs, dont la sextape a largement circulé dans le canton en 2015. Un garçon lève la main et admet ouvertement avoir vu défilé les images récemment. Preuve en est que 18 mois plus

tard, malgré l'intervention de la justice, la vidéo n'a pas été totalement éradiquée des portables. Il faut donc sensibiliser sans réprimander, rappeler les ennuis auxquels s'expose l'élève en possédant des images de pédopornographie, délit poursuivi d'office. «Cette vidéo n'a pas été tournée pour toi, elle ne t'était pas destinée et pourtant tu l'as reçue. Ça devrait t'interpeller... Un juge pourrait demander à faire contrôler le contenu de ton portable puis ordonner sa destruction!» Un ado s'interpose. «Mais M'sieur, il a la garantie de son téléphone, il peut en avoir un autre!» Le garçon voulait faire rire la salle, mais ses copains n'ont plus cœur à le suivre. Car le sujet est grave.

**Ne pas être complice muet**

Daniel Favre ne se laisse pas démonter, il arrive enfin là où il voulait mettre l'accent: le danger de devenir un complice muet. La salle ne bronche plus, tous les élèves se sentent concernés. Liker une photo, transmettre des images, c'est être un complice muet. «Lorsqu'ils sont convoqués, les jeunes disent souvent qu'ils n'ont rien fait parce qu'ils n'ont pas filmé. C'est faux. S'ils ont participé à la transmission des images, ce sont des complices muets», explique le sergent-major. «Un j'aime, c'est déjà du harcèlement». Une jeune fille s'inquiète: «Mais si on ne le fait pas, on a peur de se faire rejeter!» Le



Daniel Favre sensibilise les jeunes dès 13 ans, «l'âge légal pour ouvrir un compte Facebook», explique-t-il.

**«LORSQUE VOUS FAITES UN ENVOI, DEMANDEZ-VOUS SI VOUS VOULEZ QUE LE MONDE ENTIER Y AIT ACCÈS. CAR IL N'Y A PAS DE LIMITES»**

Daniel Favre, chef de la prévention de la criminalité

chargé de prévention regarde chaque élève dans les yeux. Il les encourage alors à réfléchir avant d'agir. «Dites-vous, avant de faire quoi que ce soit, Et si c'était moi? Vous verrez que vous supprimerez la photo. Si vous agissez, d'autres agiront. Et si vous n'êtes qu'une copine parce que vous suivez le mouvement, c'est que ça n'en vaut pas la peine. Vous ne trahissez pas, vous faites preuve de courage». Surtout, il faut parler, dénoncer. Le policier se saisit d'un crayon qu'il casse devant la salle. «Seul, vous êtes ça. Mais plusieurs crayons ensemble, on ne peut pas les casser», dit-il en tentant de rompre une poignée de crayons, en vain.

**Et si tu étais la victime?**

Une vidéo est projetée. On y voit un garçon rond victime de harcèlement dans la cour de son école. Des camarades le prennent en photo, les images sont relayées dans tout le préau comme une trainée de poussière, l'adolescent au physique désavantageux devient la cible de son collège. Le policier se tourne vers l'assemblée: «Qui parmi vous likerait aussi ce genre de photos?» Peu

osent avouer mais les murmures gênés font acte de confession. «Ça dépend si on aime la personne ou non», répond une jeune fille. Deux autres camarades lèvent la main. Elles, s'identifient à la victime. Très émue par le clip qu'elles viennent de voir, elles viennent à l'instant de trouver le courage de le révéler. Pour l'une,

il est impossible de se livrer davantage. La seconde serre la main de son amie. «Quand j'étais plus jeune, on se moquait de mon physique. Je me retrouvais à l'écart dans la cour d'école et j'en pleurais à la maison», avoue-t-elle. Respect et admiration de la part de ses copains ébaubis. Le cours se termine sur un clip vi-

**QUE FAIRE?**

Dans les faits, la victime de harcèlement doit impérativement en parler, car si une personne bouge, tout bouge. Le silence est le meilleur allié des auteurs.

Le harceleur s'expose à une dénonciation auprès des autorités judiciaires car plusieurs articles du code pénal sanctionnent les agissements découlant du cyber-harcèlement et de la pornographie en ce qui concerne les photos qui circulent.

**Tu n'es pas seul(e), parles-en!**  
blogs.rpn.ch/preventic  
www.rpn.ch/aide  
www.skppsc.ch

**UNE QUESTION**

Le cyber-harcèlement, fléau que vous connaissez?

Envoyez vos témoignages et remarques, même anonymes!  
courrier-aplus@arcinfo.ch  
Vos textes seront publiés dans une de nos prochaines éditions

déo de Patrick Bruel consacré au harcèlement. Certains élèves es-suaient discrètement le coin de leurs yeux, d'autres se serrent contre un ami. Ils étaient arrivés en roulant les mécaniques. Au moment de saluer Daniel Favre, leur poignée de main n'est plus la même.

TEXTE ET PHOTOS: ANABELLE BOURQUIN

**«LES ENFANTS NE SONT PAS OBLIGÉS D'AVOIR UN TÉLÉPHONE DERNIER CRI»**

**Daniel Favre, n'y a-t-il pas une hypocrisie à sensibiliser d'un côté et continuer à laisser des mineurs en possession de téléphones reliés à Internet de l'autre côté?**

Il s'agit de la responsabilité des parents. Lorsqu'un enfant reçoit un smartphone, il est bon de lui rappeler les risques qu'il encourt, de lui expliquer les règles de base pour éviter des ennuis. Les enfants ne sont pas obligés de posséder le smartphone dernier cri. Un téléphone portable qui permet d'envoyer des messages et de répondre aux appels suffit.

**Dans cette optique de contenir le danger, faut-il interdire aux mineurs l'accès aux réseaux sociaux pour limiter ou stopper le cyber-harcèlement?**

Je ne pense pas. La technologie est là et nous devons faire avec, il s'agit d'un phénomène de société. Il convient de sensibiliser les jeunes mais aussi les parents aux conséquences du cyber-

harcèlement. Développer l'estime de soi du jeune est aussi un bon moyen pour que celui-ci ne soit pas victime ou auteur.

**Vous sillonnez les classes de 10e durant toute l'année, à raison de deux heures par classe. N'est-ce pas limité comme moyen de prévention?**

On peut toujours faire plus mais cette information fait prendre conscience aux victimes qu'elle ne sont pas seules et aux auteurs ou auteurs potentiels qu'Internet n'est pas une zone de non-droit. De plus, je ne suis pas seul à sensibiliser les élèves à cette problématique. Ils reçoivent des informations durant tout leur parcours scolaire par le biais de différents intervenants, chapeauté par le CAPES. Les élèves et les parents peuvent aussi en tout temps consulter des blogs et des sites mis en place par l'Office cantonal de l'informatique scolaire.